

Liste des marchés publics de l'année 2024

2024/01 : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle santé social et l'aménagement de l'espace Mistral : Huit et Demi 13001 Marseille, mandataire, et Sud Etudes Engineering SAS Les Mées, OASIIS Aubagne QEB, Sandrine Lefevre paysagiste Puylobier, Igetec Marseille Acoustique , Vegeo Aix en Provence, Etude hydrologique en date du 21 novembre 2024 pour une durée de 28 mois pour un montant total de 581 052 €HT soit 697 262,40 €TTC dont mission de base : 445 092 €HT, missions complémentaires : 120 760 €HT et missions optionnelles 15 200 €HT.

2024/02 : Marché de restauration collective : SAS Terres de Cuisine 84000 Avignon pour une durée d'un an renouvelable 2 fois en date du 12 juillet 2024. Repas 3/12 mois : 3,756 €TTC ; Repas 12/18 mois : 4,062 €TTC ; Repas + de 18 mois : 4,199 €TTC ; Repas 3/6 ans : 3,292 €TTC ; Repas 6/11 ans : 3,545 €TTC ; Repas adultes : 4,336 €TTC ; Goûters 2 composantes : 0,665 €TTC ; Goûters 3 composantes : 0,760 €TTC

2024/03 : Maintenance préventive et curative d'une balayeuse : sans suite

2024/04 : Travaux neufs et d'entretien des voiries : Groupement Eiffage/SETP/Alpes Terrassement/Parraud TP/ Valéro TP pour 3 ans en date du 3 décembre 2024 avec un montant maximum sur la période de 900 000 €HT pour Oraison et de 3 631 000 €HT pour les 9 communes du groupement.

2024/05 : Réhabilitation d'un sous-sol d'un bâtiment communal en salle associative : marché reporté en 2025

2024/06 : Elaboration d'un schéma directeur des circulations et mobilités actives : SAS Evo Pods Montpellier en date du 28 novembre 2024 pour une durée de 8 mois d'un montant de 26 750 €HT soit 32 100 €TTC.

2024/07 : Délégation de service public de fourrière automobile : Fourrière Automobile Zeblah et Fils 04220 Corbières en date du 8 janvier 2025 pour une durée de 3 ans.

2024/08 : Marché d'assurance risques statutaires : Willis Towers Watson France/ AXA France Vie 92800 Puteaux en date du 28 novembre 2024 pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2025 au taux de 0,71 % pour la garantie ATMP (franchise de 15 jours) et au taux de 0,29 % pour la garantie décès soit une cotisation provisionnelle pour 2025 de 20 789,90 €.